

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2026

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT
PROFESSIONNEL - (N° 1560)

Adopté

N° AC207

AMENDEMENT

présenté par
Mme Mette, rapporteure et M. Duparay, rapporteur

ARTICLE 11

Supprimer les alinéas 8 à 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.

Suppression de 2 alinéas de l'article 11 dont les rapporteurs ont proposé le déplacement au sein d'un article additionnel après l'article 10 qui réunit 2 dispositions relatives à la lutte contre le piratage et aux influenceurs.